

# La réforme des pensions va-t-elle pénaliser les profs?

## LES FAITS

Entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Fédéral, la guerre des tranchées est presque ouverte. Au cœur du conflit, la réforme des pensions. Une motion en conflit d'intérêts signée par Ecolo, mais cosignée par les partis de la majorité (cdH, PS) ainsi que le PTB et DéFI a été déposée au Parlement de la FWB. La raison? **Le Fédéral diminue l'attractivité du métier d'enseignant et aggrave donc la pénurie déjà latente**, disent les dépositaires. La motion a été renvoyée en commission. Les députés attendent la note du ministre des Pensions avant de décider. Mais si elle est finalement votée, le Sénat devra se pencher dessus, remettre un avis dans les 60 jours, avant de passer la balle au comité de concertation, qui a lui aussi 60 jours pour se positionner. Rien de radical donc, mais un acte qui va bien au-delà des rappels à l'ordre via presse interposée... Il ralentira en tout cas le travail du Fédéral.

## LE DÉCODAGE

Derrière le dépôt de cette motion, il y a évidemment la volonté des partis de montrer aux enseignants qu'ils sont «derrière eux». Enseignants, qui, comme l'ensemble des fonctionnaires et travailleurs du secteur privé, sont appelés à travailler plus longtemps pour espérer décrocher un niveau de pension au minimum équivalent, voire supérieur, à celui qu'ils peuvent espérer aujourd'hui. Les enseignants ont la possibilité

**de quitter la profession plus tôt que beaucoup d'autres travailleurs, grâce au système des «tantièmes préférentiels»** en vigueur dans la fonction publique, pour certains métiers jugés pénibles (c'est aussi le cas des militaires, des policiers, des cheminots, des postiers...) Ce terme barbare de «tantième» cache une formule mathématique savante qui fait que, plutôt que de calculer le montant de la pension de l'enseignant en 1/60<sup>e</sup>, on le calcule en 1/55<sup>e</sup>. **Prenez un salaire de 2.000 euros/mois. La pension calculée en 1/55<sup>e</sup> donnera 36 euros/année prestée. Calculée en 1/60<sup>e</sup>, comme veut l'imposer le Fédéral, cela donne 33 euros/année prestée. Moins donc...**

Dit autrement, pour bénéficier d'une pension complète, les enseignants doivent actuellement travailler 41 ans et 3 mois, et non pas 45 ans (comme les salariés). Si on supprime les tantièmes, ils devront donc travailler 45 ans comme tout le monde. **Un enseignant qui démarre sa carrière à 23 ans devrait donc travailler jusque 68 ans s'il veut avoir une pension complète** (qui équivaut à 75% de son salaire). En théorie. Car l'enseignant pourra s'assurer une pension complète grâce au rachat des années d'étude qui seront alors prises en compte pour calculer sa pension (lire L'Echo du 25/04).

Par contre, les nouvelles conditions d'âge de départ anticipé (limite fixe à 63 ans en 2018, au lieu de 60 ans) font qu'ils ne pourront d'office plus partir aussi tôt que maintenant: c'est tout l'objectif de

la réforme des pensions.

Dans ses critiques, la FWB vise explicitement la suppression de ces tantièmes grâce à laquelle le ministre des Pensions, Daniel Bacquelaine (MR), suit son objectif d'harmoniser les trois régimes de

pension. On abolit donc ce système qui n'existe que dans la fonction publique. D'après certaines sources, **cette suppression des tantièmes permettrait d'économiser, en vitesse de croisière, 250 millions d'euros** (à l'horizon 2060).

Mais la réforme ne s'arrête pas là... On mettrait en place une nouvelle méthode de calcul de la pension, égale pour tous, mais qui prendra en compte la pénibilité des métiers. **Un substitut aux tantièmes, en somme.**

Les discussions sur la manière de prendre en compte cette pénibilité dans le calcul sont actuellement toujours en cours. **Mais du côté de la FWB, on doute fort que tous les enseignants puissent être intégrés dans les fonctions pénibles.** Ne fut-ce que pour des raisons budgétaires... Car l'enveloppe qui sera attribuée à la pénibilité est déjà connue: 40 millions en 2019, 70 millions en 2020, 92 millions en 2021, 123 millions en 2022. Pour tous...

Le cabinet de Marie-Martine Schyns ne s'y trompe pas: **si l'on doit offrir la pénibilité à tous les enseignants, l'enveloppe budgétaire sera intégralement mangée**

**par les profs.** Il ne restera rien pour les autres métiers. Inenvisageable...

Quand Marie-Martine Schyns accuse le ministre des Pensions de

tenter de gagner du temps en endormissant les fonctionnaires avec des discours rassurants, elle n'a sans doute pas totalement tort. Daniel Bacquelaine rappelle que la discussion sur la pénibilité est ouverte, et que l'enveloppe due à la suppression des tantièmes sera réinjectée dans la pénibilité. Mais tout le monde ne pourra pas en bénéficier...

**Donc, oui, les enseignants seront touchés par la réforme des pensions. Mais sans doute pas davantage que les autres travailleurs. Et dans sa logique, Marie-Martine Schyns oublie l'objectif premier de la réforme des pensions: obliger les travailleurs, fonctionnaires comme salariés, à rester plus longtemps à l'emploi pour diminuer la charge pesant sur le budget des pensions, qui s'annonce impayable à terme.** Et cela, Daniel Bacquelaine le reconnaît sans sourcilier: *«La meilleure économie dans les pensions, c'est une année de pension en moins à payer.»*

# 250 millions €

**Supprimer les tantièmes préférentiels des enseignants ferait économiser 250 millions d'euros, à terme, au budget des pensions.**